

MODIFICATION DES COULEURS.

La **modification des couleurs** consiste dans le changement d'une couleur par l'addition d'une autre couleur ou par le mélange du blanc et du noir.

Chacune des six couleurs qui forment la **gamme des couleurs normales** peut être modifiée :

- 1^{re}— Par du **blanc** qui, en l'**éclaircissant**, en **affaiblit** l'intensité ;
- 2^{re}— Par du **noir** qui, en l'**assombrissant**, en diminue l'intensité spécifique ;
- 3^{re}— Par l'addition d'une **certaine couleur** qui en change la propriété **sans la ternir** ; tel est le résultat du mélange de deux couleurs primaires, en n'importe quelle proportion ;
- 4^{re}— Par l'addition d'une **certaine couleur** qui en change la propriété spécifique, en la **ternissant** : résultat de la fusion de trois primaires en n'importe quelle quantité.

Les couleurs modifiées par l'addition d'une autre couleur, peuvent être abaissées de blanc ou remontées de noir.

Le **blanc** et le **noir** ne sont pas des couleurs, mais doivent être considérés comme les **termes extrêmes** de l'échelle chromatique.

Les couleurs ont donc leur unité dans le blanc et dans le noir.— En s'affaiblissant à l'extrême, elles vont toutes s'évanouir dans le blanc, qui est l'unité de la lumière sans couleur ; en prenant leur plus haute intensité, elles vont se perdre toutes dans le noir, qui est l'unité de couleur sans lumière.

Plus un objet réfléchit de lumière blanche, plus il est pâle ; une couleur normale artificielle est d'autant plus faible que le blanc est en